

316	Subvention pour venir en aide au conseil général canadien de de l'Association des Boy Scouts.	15,000 00
317	Contribution pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique.	2,000 00
318	Subvention à la Société Royale du Canada.	8,000 00
319	Académie Royal des Arts.	7,500 00
320	Subvention pour venir en aide au <i>Dominion Council of the Girl Guides</i>	3,000 00
321	Subvention au Canadian National Institute for the Blind en vertu d'une entente avec le ministère de R.S.V.C. autorisée par arrêtée du conseil le 2 avril 1919.	10,000 00
322	Subvention à l'Interparliamentary Union for Peace.	200 00
323	Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'empire que l'on distribuera aux députés.	2,000 00
328	Subvention à l'Association antituberculeuse du Canada.	15,000 00
329	Subvention pour aider à payer les dépenses du Comité national canadien d'hygiène mentale.	5,000 00
330	Subvention au Conseil national canadien du bien-être des enfants.	5,000 00
331	Subvention au Conseil social canadien d'hygiène.	5,000 00
338	Appointements et salaires, bureau des passeports.	25,000 00
341	Subvention pour venir en aide à la <i>St. John Ambulance Association</i>	5,000 00
342	Subvention au Conseil national de l'industrie laitière.	3,000 00
343	Subvention au Conseil national d'horticulture.	8,000 00
344	Pour la part proportionnée du Canada aux dépenses faites par la Commission impériale des tombes militaires, Somme probablement requise.	573,780 00
347	Pour pouvoir aux dépenses des travaux qui doivent être exécutés par le département des assurances dans l'intérêt de la prévention des incendies.	17,000 00
351	Monuments de guerre.	200,000 00
352	Exposition de l'empire britannique.	500,000 00
355	<i>Canadian National Safety League</i>	25,000 00
356	Surveillance des publications gouvernementales et des impressions départementales, y compris \$4,500 d'appointements à Fred Cook.	6,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 15 juin écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous, moins \$500 dans le dernier item de la résolution n° 1

BUDGET PRINCIPAL

III—GOUVERNEMENT CIVIL

26	Archives publiques—	
	Appointements.	69,360 00
	Dépense casuelle.	12,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

GOUVERNEMENT CIVIL

DEPARTEMENT DES ARCHIVES PUBLIQUES

384	Appointements—Crédit supplémentaire requis pour payer l'augmentation due au chef archiviste français par suite de la reclassification, à partir du 30 juin 1922.	240 00
-----	--	--------